

JEUDI

1<sup>er</sup> AOUT 1833.

S'abonne au Bureau du Journal, rue de la Préfecture, n. 6; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BABEUF, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRER, imprimeur du Journal, rue St-Dominique. — A PARIS, au cabinet littéraire de M. Raçon, passage du Caire, n. 105. Et à l'Office-Correspondance de MM. BRESSON ET BOURGOIN, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18. Et chez tous les libraires et directeurs des postes des départemens.



TROISIÈME ANNÉE.

219.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est :

POUR LYON.		POUR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER.	
Trois mois.	7 fr.	Trois mois.	9 fr.
Six mois.	15	Six mois.	17
Un an.	25	Un an.	33

Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau de la Glaneuse, franc de port.

# LA GLANEUSE,



## JOURNAL POPULAIRE.

La Prison est le Séminaire des Patriotes.

MM. les Souscripteurs dont l'abonnement expire le 31 de ce mois, sont priés de le renouveler pour ne point éprouver de retard dans l'envoi de leur feuille.

### ÉPHÉMÉRIDES

#### DU JUSTE-MILIEU.

1 août 1830, brûlement des registres de l'octroi à Orléans. — 2 août 1850, troubles à Tours à l'occasion de l'arrestation de l'ex-Ministre Peyronnet. — 3 août 1831, rassemblemens tumultueux à Paris. — 3 août 1852, condamnation de la Mode, 1 mois 3,000 fr.; arbitraire politique à Fécamp (Seine Inférieure).

### Fêtes.

Il faut tout dire; il faut être vrai, quoique journaliste.

Le soleil se levait radieux, et le bruit du canon réveillait les citoyens. Les croisées étaient pavées de drapeaux tricolores, qu'une brise légère faisait gracieusement ondoyer. Le peuple se précipitait dans les rues, joyeux, endimanché; on s'accostait, on se serrait la main; on aurait dit une fête de famille....

Sur les places publiques, c'étaient des groupes animés, qui attendaient, impatiens, les premiers accords d'un orchestre payé par l'État.

Sur les quais, s'élevaient, en flèches luisantes, des mâts de cognac, dont la tête, couronnée de gobelets d'argent, de couverts, de mouchoirs et de saucissons, appelait et défiait les adroits jouteurs.

Puis, se promenaient gravement, dans toute la ville, au son d'une musique militaire, plusieurs groupes de jeunes fiancés, que le gouvernement dotait le jour de leur mariage.

Bientôt toute la ville est en mouvement. Ici, des distributions de vivres, là, des musiciens parés des trois couleurs; d'un côté des joutes, de l'autre, des théâtres en plein vent, plus loin des exercices militaires figurant des combats de prises de citadelles....

Et tout cela au milieu d'un brouhaha perpétuel, de cris de joie étourdissans, de chants patriotiques.

Et tout cela, en pleine paix, forts au-dedans, redoutés au dehors.

Et tout cela parce que c'était un grand anniversaire; un anniversaire qui se rattachait à la vie d'un homme.

Et ces fêtes ont duré trois jours; trois jours entiers....

Et la nuit on se disait les joies de la veille... Et les pères apprenaient à leurs enfans la cause de cette ivresse générale....

Et les enfans prenaient des tambours et des roseaux; et des manches à balais; et ils parlaient de batailles, de sièges, de gloire...

Et tout cela avait lieu à Lyon en 1813, le jour anniversaire de l'entrée de l'armée de Napoléon-le-Grand à Vienne en Autriche.

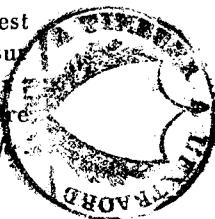
Pauvre Lyon!.... *Quantum mutatus ab illo!*

Est-il changé!..... l'avez-vous avant-hier?...

### LETTRÉ DE M. SAUTE EN L'AIR.

POUR LE QUART D'HEURE CHARGÉ DE REPRÉSENTER EN AUTRICHE LE GOUVERNEMENT DU PRESQUE TÊMÉRAIRE ET PRESQUE ASSASSINÉ DÉCORÉ D'UNE hernie, ET AFFECTÉ DE L'Inconvénient DES PIEDS.

Pour lors, Sire, vous saurez que son Excellence le prince de Metternich vient de lire l'avis inséré au *Moniteur*, et par lequel vous annoncez que les travaux des forts détachés sont suspendus. J'ai cru que cet enragé d'Autrichien allait m'avalér. Dieu de Dieu! quelle colère. Le respect que je professe pour votre auguste Majesté m'empêche de vous traduire toutes les injures qui vous ont été adressées par Son Excellence germanique. Il vous suffira de savoir que Monseigneur s'est appliqué vingt-deux grandissimes coups de poing sur la tête; qu'il s'est arraché six poignées de cheveux; qu'il a renversé douze chaises, et qu'il a fait entendre cent septante-huit fois ces mots : *Sacrament tarte!*



Voici à peu près ce que disait Son Excellence, sauf les injures que vous me permettrez de ne pas répéter.

*Votre Maître il est un* (Ici une série d'épithètes). *Bourquoi a-t-il promis te gonstruire les fortifications autour te Paris.* Il a donc peur ce.... (Ici encore un chapelet d'injures.) *La sainte-alliance elle reglame ces gonstructions, entendez-vous, Monsir, la sainte-alliance qu'elle a oune beur de toutes les tiables de ces reboublincains. Ah! il leur fait des goncessions, eh pien! tarteifle!* (Ici un nouveau déluge d'avanies auxquelles je n'ai rien répondu, suivant vos instructions.)

Enfin Son Excellence succombant sous le poids de sa colère, s'est jetée dans un fauteuil. J'ai profité de ce moment pour lui faire entendre raison. Mon maître, lui ai-je dit, sait que les fortifications dont il veut entourer Paris sont destinées à être la garantie des engagements pris contre la révolution et les révolutionnaires (1). Il n'a pas oublié qu'il vous a promis de faire travailler à ces fortifications sans interruption, sans retard, et quel que fût le mot de la législature pour l'affaire de la dépense (2). Eh bien! mon maître a-t-il trahi sa promesse? Que dit l'avis du *Moniteur*! les travaux des fortifications seront suspendus. Mais ne savez-vous pas comme moi, Monseigneur, qu'il ne faut pas plus croire au *Moniteur* qu'aux protocoles. En effet, le 27 juillet, le moellon ne continuait-il pas d'arriver au fort l'Épine? les travaux n'étaient-ils pas poursuivis sur plusieurs autres points? Que Son Excellence se mette à la place de mon auguste maître, et elle ne tardera pas à s'apercevoir que promettre et tenir sont deux.

Eh bien! Sire, ce damné d'autrichien répondait à mes argumens par cette exclamation mille fois répétée :

*Bas te goncessions! bas te goncessions.*

Ma foi, je l'ai planté là, car la moutarde me montait au nez, et je me sentais une terrible démangeaison d'appliquer sur la face de Son Excellence germanique un argument qui l'aurait sans doute convaincu. Mais le respect que vous professez pour tous les valets de la sainte-alliance m'a fait un devoir de renfermer mon argument dans ma poche.

Permettez-moi, maintenant, sire, de vous adresser une légère réflexion. La peur ne vous aurait-elle pas par hasard exagéré les dangers de votre position? Au lieu d'annoncer que vous suspendiez les travaux des forts, n'était-il pas possible de trouver un autre moyen pour réchauffer l'enthousiasme qui, soit dit entre nous, me semble être descendu au moins à vingt-cinq degrés au dessous de zéro. Pourquoi ne pas donner, par exemple, une seconde édition de l'attentat trisible? Pourquoi n'avez-vous pas eu l'idée de vous faire réassassiner? Vous auriez pu, cette fois, au lieu d'un pistolet employer une pièce de canon. L'attentat aurait fait beaucoup plus de bruit; les bons tarmerlans de Paris n'auraient pas songé à crier : plus de bastilles! Tous les animaux budgetivores vous auraient expédié des adresses de félicitation. Et l'ordre de choses aurait été sauvé sans s'exposer aux injures de la sainte-alliance.

Si vous voulez m'en croire, Sire, vous écrirez sans perdre un instant à votre bon ami Metternich. Rasurez-le bien vite, car je crains qu'il s'arrache tant de

(1) Paroles de M. de Metternich.

(2) Historique.

cheveux, qu'à la fin sa tête devienne entièrement chauve, ce qui serait un bien grand malheur. C'est bien assez, il me semblé d'avoir une diplomatie boîteuse sans nous exposer à la laisser s'enrhumer.

Permettez-moi, Sire, de déposer mon hommage à vos pieds, ce qui n'est pas dangereux pour moi, attendu l'éloignement qui me sépare de vous, et auquel je dois de ne pas être exposé, comme vous sentez, aux funestes effets de l'inconvénient que vous savez, et avec lequel j'ai l'honneur d'être,

De votre Majesté mitoyenne, le fidèle sujet

SAUTE EN L'AIR.

La lettre suivante a été adressée avant-hier à notre gérant.

« Monsieur,

« Vous êtes invité à vous présenter dans la huitaine TOUT DÉLAI, au bureau de Lyon, pour acquitter la de QUATRE MILLE CINQ CENT SOIXANTE FRANCS 40 centimes, pour amende et dépens au vous avez été condamné le 17 mai 1833. A défaut forcé de vous faire poursuivre et de faire arrêter votre cautionnement.

« Le receveur de l'enregistrement et des domaines. »

Il paraît que le fisc compte sur notre argent pour payer la poudre brûlée pendant les trois jours. Républicains qui avez bien voulu contribuer à payer ce gâteau que nous devons jeter dans la gueule du Cerbère monarchique, nous devons vous déclarer que nous ne considérons que comme un emprunt, l'argent déposé entre nos mains. Nous vous le rendrons bientôt, car la république ne saurait tarder à être proclamée, et alors nous espérons obtenir la permission de promener Cher de ville en ville, dans une cage de fer et de le faire voir pour deux sous. Si tous ceux qui le méprisent veulent jouir de ce spectacle, nous serons bientôt assez riches pour payer la nouvelle liste civile du président de la République française.

Les patriotes qui n'ont pas encore versé le montant de leurs listes de souscriptions, et ceux qui désirent joindre leurs noms à ceux des souscripteurs, sont priés de se présenter à notre bureau dans le courant de la semaine.

## Lyon.

Le *Courrier de Lyon* du 29, en rendant un compte si mensonger des événemens qui s'étaient passés pendant la journée du 28 juillet, annonçait que des gardes nationaux ayant fait entendre le cri : « A bas les Bastilles, » le général avait répondu à cet acte d'opposition par les mots : « Il y a ici des Autrichiens. »

On n'a pas oublié la note insérée à ce sujet dans notre dernier numéro. — Le *Courrier de Lyon* s'est gardé d'y répondre!...

Le comité de l'association lyonnaise pour la liberté de la presse ayant rédigé l'adresse aux Parisiens, et s'étant porté par là le promoteur des cris : « A bas les forts, » auxquels le journal ministériel attribuait une réponse si insolente et si injurieuse, a cru devoir envoyer deux de ses membres auprès du général pour lui demander

des explications. — Le général leur a répondu qu'il n'avait pas prononcé la phrase qui lui était attribuée, qu'elle n'aurait pas été en harmonie avec le calme habituel de son caractère!...

— La journée du 28 n'a pas été complètement satisfaisante pour la royauté. — Plusieurs jours à l'avance, on s'était empressé de conjurer par tous les moyens le violent orage qui se préparait si menaçant. — C'est ainsi qu'on avait expédié des employés administratifs dans la banlieue pour haranguer les chefs de la garde nationale des villages et des petites villes. Plus de trois cent mille exemplaires de la déclaration du *Moniteur* assurant que les forts ne seraient pas contruits sans le consentement expresse des chambres, avaient été répandus partout; l'influence de la peur, moyen qui a si souvent réussi, n'avait pas été négligé. De nombreuses arrestations de patriotes ont été faites, et les officiers ont été chargés d'aller raconter aux gardes nationaux et même sur le lieu de la revue, que de grands complots avaient été déjà découverts, qu'une conspiration plus formidable encore n'attendait pour éclater que les cris: «*A bas les forts*» proférés par la garde nationale; qu'ainsi, l'intérêt public voulait qu'on s'en abstint. — Malgré toutes ces précautions, les cris si redoutés ont été très fortement prononcés et n'ont pu être couverts par les cris de «*vive le roi*» qui étaient proférés en même temps, surtout par un détachement déguisé de la bande de Vidoc qui n'a cessé d'accompagner le roi. Au défilé, les cris de «*à bas les forts!*» ont été plusieurs fois si nombreux que Louis-Philippe s'est empressé de s'écrier: «*non, mes amis, point de forts, c'est entendu, c'est convenu!*» En sera-t-il de cet engagement non-écrit comme de tant d'autres que nous avons vu si facilement reniés.

En somme, les cris de «*à bas les forts, vive la ligne,*» sont ceux qu'on a le plus entendus.

La statue de Napoléon a été découverte et saluée par d'immenses acclamations.

Le soir, un grand concert devait être exécuté dans le jardin des Tuileries par 500 musiciens. On dit que son effet a été entièrement manqué. Cet immense orchestre ayant voulu jouer la *Parisienne*, le peuple qui remplissait le jardin lui a imposé silence et a demandé la *Marseillaise*, qui a été entonnée aussitôt avec la plus grande chaleur par cinquante mille voix.

— Il faut que la police nous croie bien niais pour espérer que nous nous laisserons prendre aux pièges grossiers qu'elle ne cesse de nous tendre. Voici une lettre trouvée dans notre boîte lundi dernier:

«*Monsieur,*

«*Je vous adresse la lettre que je viens de recevoir de Paris.*

«*Tout se prépare pour une horrible révolution. La banlieue a crié hier: Vive la République! le tocsin sonne, le feu a été mis à la chambre des députés. On pense que ça n'en restera pas là.*

Un républicain,

FILLEL.

Pour épargner désormais à Messieurs de la police la peine de nous adresser d'aussi lâches provocations, nous leur dirons: les intentions et les actions de nos frères de Paris nous sont mieux connues qu'à vous-mêmes, et lorsqu'il faudra se lever pour briser nos fers nous serons prévenus avant vous.

## SOUSCRIPTION

POUR SUBVENIR AU PAIEMENT DE L'AMENDE

DE QUATRE MILLE FRANCS

*A laquelle la Glaneuse a été condamnée par le jury de Lyon, le 17 mai.*

Semur, 8 juillet 1855.

Monsieur et cher concitoyen,

Les patriotes de Semur, Montbard et Précy-sous-Thil (Côte-d'Or), vous prient d'accepter leurs modestes offrandes, comme signe de protestation de leur part contre les étouffantes condamnations du justemilieu qui tolérerait volontiers la liberté de la presse, si l'on ne voulait rien écrire. Lorsqu'un gouvernement est obligé pour se soutenir, non seulement d'avoir recours fréquemment aux condamnations de 4,000 f. et 400 f. pour le décime de guerre et de plusieurs années de prison, mais encore d'élever des bastilles contre ses camarades de paix, il fait voir que son existence précaire finira promptement, sans qu'on est besoin d'employer contre lui la moindre violence, et que la prière républicaine suffira seule à le renverser. Le justemilieu composé des carlistes renégats, des lâches, des avarés, a pensé qu'il parviendrait facilement à bâillonner la presse patriote par ses condamnations pécuniaires énormes; et qu'alors il resterait tranquillement accroupi dans la boue où il a fait halte depuis la révolution de juillet, pour saisir les emplois et partager le budget et les croix dites d'honneur avec les chouans, dont le gouvernement prétend se faire des partisans, en leur jetant au nez notre argent, qui leur sert à entretenir la guerre civile et à faire assassiner de temps en temps quelques patriotes de l'Ouest. Le justemilieu qui a sous les yeux l'exemple de la restauration, se trompe grandement dans ses calculs; loin que les procès fassent tort à une opinion, ils ont pour effet direct de faire connaître les journaux qui la propagent, de leur procurer des abonnés qui ne voulant pas être privés de la lecture des journaux qu'ils affectionnent, ne manquent pas de venir à leur secours pour payer les amendes dont ils sont frappés, d'où il résulte qu'avec la presse libre ou condamnée, un gouvernement ami de Don Miguel, de Charles-Albert et de la ste-alliance en un mot, ne peut subsister long-temps en France.

Votre dévoué concitoyen,

Le secrétaire du Comité,

H. GAMET, avocat.

Quelques patriotes de Précy-sous-Thil, 15 f.

### Souscription ouverte à Semur.

Prudent Gironet, limonadier, 2 fr. Lestre, maire de Braux, 2 fr. Bondon, tailleur, 50 c. Marlet, républicain, ennemi des traîtres et des rois, 1 fr. Un patriote, membre du comité de la presse, qui plus tard se nommera, 2 fr. Lereuil, avoué, président du comité, 1 fr. Gamet, avocat, secrétaire du comité, 5 fr. Legras, ennemi des tyrans, 1 fr. Lereuil jeune, républicain de 15 ans, 25 c. Deux anonymes, 1 fr. 25 c. Menarnés, 1 fr. Legrand Charles, 50 c. Rignanet, avocat, 50 c. Total, 18 fr.

### Souscription ouverte à Montbard.

Alexandre Goullier, républicain, 50 c. Auguste Blessecauna, id., 1 fr. César Goullier, id., 1 fr. Eugène Bréon, id., 50 c. Gauthier, propriétaire au Fain, id., 5 fr. Moreau Chrétien aîné, id., 1 fr. Leclerc, id., 1 fr. Belin Auguste, id., 2 fr. Riotot, id., 1 fr. Brocard, id., 1 fr. Drouard fils, id., 1 fr. B. F. id., 50 c. Vauvilliers fils, id., 50 c. Bréon fils aîné, id., 50 c. Gaveau Moncelot, id., 50 c. Préaux fils, id., 1 fr. Garnier, tanneur, patriote persécuté en 1815, 50 c. Darulau, médecin à Viserny, républicain, 1 fr. Goullier, perruquier, id., 50 c. Steingre, id., 50 c. Clément Hess, 50 c. Moreau Chrétien jeune, 50 c. Mandonnet, notaire, 1 fr. Trois républicains qui ont de bonnes raisons pour garder l'anonyme, 2 fr. Total, 24 fr.

## Nouvelles.

AVIGNON. Notre gérant venait d'embrasser sa vieille mère. Il passait à Avignon, les républicains de cette ville lui offrirent à dîner. Le patriotisme le plus ar-

dent présida à cette réunion. Les toasts les plus énergiques furent portés au dessert. Nous regrettons de ne pouvoir citer que le suivant remis à M. Granier, au moment de son départ.

« Citoyens,

« La transition d'un ordre social à un autre est sans contredit la plus pénible, la plus périlleuse des crises que peuvent éprouver les peuples.

« Ils connaissent tous le but qu'ils veulent atteindre : l'amélioration des lois qui régissent la société ; mais la route qu'ils ont à parcourir pour y arriver est toujours dangereuse et souvent inconnue ; et, sans guide, ils succomberaient peut-être.

« Telle est je crois, citoyens, notre situation actuelle et la presse, nouvelle Ariane, peut seule nous faire sortir victorieux du labyrinthe où nous sommes engagés, et retenus par des obstacles toujours renaissans.

« Proposer une santé à la liberté de la presse, c'est porter un toast à l'alliance républicaine des peuples, à la réussite de la grande révolution politique et sociale qui ne saurait se faire attendre long-temps encore.

« Oui, citoyens, à la liberté de la presse,

« A la république européenne,

« Aux écrivains patriotes,

« A notre ami Granier. »

M. Villeserre, avocat, a remis à M. Granier une somme de 87 fr., montant de la souscription ouverte parmi les républicains avignonnais, pour contribuer au paiement de l'amende de la *Glaneuse*. Nous publierons dans notre prochain numéro la lettre de M. Villeserre et la liste de souscription.

#### EXTÉRIEUR.

Les journaux anglais annoncent que le choléra a reparu à Londres, et, ce qui est bien pis, ils assurent que les plus habiles d'entre les médecins ont déclaré que cette maladie se naturalisait dans ce pays. Frappé de ces faits, le *Morning-Herald* s'empresse d'appeler l'attention des Anglais sur ceux dont la détresse est si grande, qu'ils ne peuvent eux-mêmes parer au mal, et il demande qu'on vienne à leur aide! — Il est très possible que l'appel fait par ce journal soit entendu, car nous avons vu nous-mêmes combien la crainte de la mort rend les riches généreux.

#### Théâtres.

Il n'y a pas eu de spectacle gratis à Lyon, parce que l'on n'a rien offert à la direction pour l'indemniser. En cela, l'administration Lecomte a agi sagement, car ses sacrifices pour le maintien des deux salles est déjà assez grand, sans qu'elle s'impose de nouvelles charges. Quant à l'autorité, elle a préféré pousser la population sur les quais, que de l'agglomérer dans les Théâtres où elle eût sans doute fait quelque fâcheuse application, et où elle eût pu applaudir à quelque couplet patriotiques. Il importe plus qu'on ne croit, de ne rien montrer au peuple qui lui rappelle nos gloires éteintes. Le culte des souvenirs réveille tant de sympathies!

Du reste, nos acteurs se sont reposés et les voila de nouveau en chemin vers de larges bénéfices. Tout les jours le Grand-Théâtre est plein jusqu'au cintre, et rien n'annonce que cette affluence doive sitôt finir.

Toutefois, l'administration ne s'endort pas sur ce succès. Ludon est à l'étude; et si nous en croyons quelques bruits arrivés jusqu'à

nous, M. Lecomte prépare aux amateurs de musique une surprise qu'ils recevront avec reconnaissance... Je vous dirai bientôt de ce qu'il s'agit.

Aux Célestins, tout est froid, morne; nous en expliquerons les causes dans un de nos prochains numéros... qu'on y songe bien; si le théâtre périlite, c'en est fait de la machine; les petits ressorts font toujours mouvoir les grands et leur donnent la vie.

#### GLANE.

Mademoiselle L\*\* était l'autre jour à l'église pour son mariage. Après avoir signé *Juliette*, L\*\*, son futur disparut, parce que, disant qu'il se défait des promesses de juillet.

— Il vaut cent fois mieux être fort que d'en bâtir.

— Le *Moniteur* nous a appris qu'à la grande revue on avait beaucoup crié vive le roi : *Oh ! Fi ! Ciel !*

— Le feu d'artifice tiré à Lyon a été comme la révolution de 1830, il a promis beaucoup en commençant et a fini en queue de morue.

— La revue de Paris a été une parade.

— A l'occasion de l'anniversaire, tous les condamnés de juin auront une double ration... de fers.

— Tous les condamnés politiques sont libres... de maudire leurs juges.

— A dater de ce jour, le pont d'Arcole s'appellera le pont des barbes.

— A quoi bon crier : Vive la liberté ? n'est-elle pas immortelle ? On l'endort, mais on ne la tue pas.

— Lyon chantait, ces jours-ci, dans les rues : *La république nous appelle...* Eh ! bien, sommes-nous sourds ?

— Après trois ans d'existence, être déjà si décrépite ! Quelle triste constitution !

#### ANNONCES.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE INDUSTRIELLE ET D'ÉDUCATION,

Chez CHAMBET père, place des Terreaux, 16,  
Et chez LUSY, rue Lafont, près le Grand-Théâtre :

### La République, l'Empire ET LES 100 JOURS,

Faits historiques en 4 actes et 16 tableaux.

PRIX : 75 C.

Nouvelle édition où l'on a mis en regard les personnages, les acteurs qui les ont remplis à Paris et ceux qui les ont joués à Lyon.

Il ne faut pas confondre la Pièce que nous annonçons qui est COMPLÈTE, en 64 pages, et mot à mot conforme à la représentation, avec le programme de 16 pages, analyse très abrégée de l'ouvrage, que le directeur fait vendre dans la salle, et qui n'en donne qu'une idée incomplète.

#### NAPOLÉON,

OU LA VIE D'UN GRAND HOMME,

Drame contemporain en dix tableaux; grand in-18. Prix : 75 C.

#### 5 SOUS

LA COUPE DES CHEVEUX AVEC LA FRISURE.

SALON PROLÉTAIRE,

Galerie de l'Argue, vis-à-vis l'hôtel de M. Caillot.

Les sieurs Charles et Colonge, jaloux de continuer à mériter les encouragements qui leur ont été accordés, viennent d'augmenter leur établissement d'un nouveau salon pour la coiffure des dames. Ils redoubleront de zèle, afin de satisfaire les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance.

J. A. GRANIER, Gérant.